

Faculté de philosophie et lettres



Mineure en études françaises

Objectifs

Les programmes de mineure en "Etudes françaises" a pour objectif d'offrir une initiation à la fois théorique et pratique aux bases linguistiques, littéraires et culturelles du français. Comme le français est censé être la langue maternelle des étudiants, on insistera sur la linguistique réflexive ainsi que sur les compétences relevant de l'analyse et de l'histoire de la littérature de langue française, mais la formation pratique aux exigences de l'écrit sera également prise en compte.

En termes d'acquisition de compétences, la mineure vise à développer (a) la maîtrise réceptive et pratique de l'écrit argumenté, (b) une compétence d'analyse linguistique du français contemporain, (c) une compétence méthodologique d'analyse littéraire fondée sur une bonne connaissance de l'histoire de la littérature française et de la critique littéraire.

Les étudiants de langues et littératures modernes (orientation générale) qui auront suivi cette mineure pourront, moyennant certains prérequis complémentaires, prolonger l'étude de la langue et de la culture françaises dans le cadre des options du master. En outre, ils pourront suivre une finalité spécialisée en français langue étrangère qui leur ouvrira les portes de l'enseignement de cette matière.

Conditions et critères d'accès

Le programme s'adresse à tous les étudiants intéressés par l'étude linguistique, littéraire et culturelle du français. Il est cependant raisonnable d'estimer qu'a priori, en raison des affinités facultaires, il intéressera surtout les étudiants inscrits dans les baccalauréats en histoire, en histoire de l'art et archéologie, en langues et littératures anciennes et en langues et littératures modernes.

Pour l'accès à la mineure en études françaises, l'étudiant devra réussir un test qui donnera la preuve de sa bonne maîtrise écrite et orale du français et de sa grammaire.

Formations accessibles au terme de la mineure

Les conditions d'accès au master en langues et littératures françaises peuvent être consultées à l'adresse suivante : http://www.fltr.ucl.ac.be/etudes/master/Acces_master_ROM.pdf

Structure détaillée

Première année de la mineure (15 crédits)

ROM1120 Méthodologie des études littéraires[30h] (2.5 crédits) Jean-Louis Dufays Vincent Engel (coord.)
ou le cours suivant, si celui-ci n'a pas été suivi par ailleurs :

FLTR1550 Théorie de la littérature[30h+7.5h] (3.5 crédits) Jean-Louis Dufays (coord.) Michel Lisse

Un des trois cours suivants :

ROM1521 Histoire de la littérature française : XVIIIe et XIXe siècles (1700-1850)[30h] (2.5 crédits) ☒ Georges Jacques

ROM1522 Histoire de la littérature française : XIXe et XXe siècles (1850-1950)[30h] (2.5 crédits) ☒ Georges Jacques

ROM1523 Littérature francophone de Belgique[30h] (3 crédits) Pierre Piret

Un des deux cours suivants :

ROM1525 Explication d'auteurs français des temps modernes : textes narratifs[30h+15h] (4.5 crédits) ☒ Georges Jacques

ROM1526 Explication d'auteurs français des temps modernes : textes dramatiques[30h+15h] (4.5 crédits) ☒ Isabelle Ost

Les deux cours suivants :

ROM1210 Histoire de la littérature française I[45h] (3.5 crédits) Georges Jacques

ROM1511 Formation à l'écrit argumenté I[7.5h+7.5h] (2 crédits) Francine Thyryon

Seconde année de la mineure (15 crédits)

ROM1240 Explication d'auteurs français des temps modernes I[45h+15h] (5.5 crédits) Pierre Piret

ROM1421 Approches synchroniques du français[30h+22.5h] (5 crédits) Michel Francard Françoise Masuy (supplée Anne-Catherine Simon)

Françoise Masuy (supplée Michel Francard) Anne-Catherine Simon Francine Thyryon

ROM1512 Formation à l'écrit argumenté II[7.5h+7.5h] (2 crédits)*Un des deux cours suivants (qui n'a pas encore été suivi) :*ROM1521 Histoire de la littérature française : XVIIIe et XIXe siècles (1700-1850)[30h] (2.5 crédits) ☒

Georges Jacques

ROM1522 Histoire de la littérature française : XIXe et XXe siècles (1850-1950)[30h] (2.5 crédits) ⊕

Georges Jacques

Informations pratiques

Responsable académique : Fr. Thyryon

Personnes de contact : N. Coisman et Cl. Detrixhe, secrétaires administratives du département d'études romanes, Collège Erasme, bureau b 341, courriel : romanes@rom.ucl.ac.be, tél. : 010/474920

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Pour l'accès à la mineure en études françaises, l'étudiant devra réussir un test qui donnera la preuve de sa bonne maîtrise écrite et orale du français et de sa grammaire. Ce test, qui comporte une dictée et des questions portant sur la reconnaissance des fonctions syntaxiques, aura lieu pendant la première semaine de l'année.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus <http://zeus.fltr.ucl.ac.be> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Tableau indicatif des séquences de cours contraignantes : suivre les indications concernant la répartition des cours par année.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.